Présentation du bilan de compétences : objectifs et modalités

Juliette DUBRON, entrepreneure individuelle, SIRET 942 734 807 00012, Code APE 8559A,

TVA non applicable (art. 293 B du CGI),

Numéro de déclaration d'activité : 94 20 21483 20

Organisme certifié Qualiopi pour les prestations d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience et les bilans de compétences : CERTIFICAT QUA009268

siège : 6 lotissement U Spianatu – 20190 Azilone-Ampaza,

email : dubronjuliette@outlook.com,

téléphone : 07 68 63 54 15.

Public concerné : Toute personne souhaitant analyser ses compétences, aptitudes et motivations pour définir un projet professionnel réaliste et un plan d'action.

- Durée et modalités : Bilan "Impulsion" (12 heures)
- Bilan "Evolution" (15 heures)
- Bilan "Valorisation" (17 heures)

  Modalité : présentiel/visio

1) Finalités et résultats attendus

- Objectifs principaux :

• Faire le point sur compétences, intérêts, valeurs et soft skills

• Identifier des pistes métiers/secteurs

• Tester la faisabilité (opportunités locales, prérequis, passerelles)

• Définir un plan d'action opérationnel (formation, VAE, mobilité, candidatures)

- Livrables :

• Document de synthèse remis au bénéficiaire exclusivement

• Plan d'action daté avec étapes, ressources et indicateurs

• Cartographie compétences/atouts/axes de progrès

2) Cadre légal et confidentialité

- Référentiel : Code du travail — phases préliminaire, investigation, conclusion.

- Confidentialité :

  • La synthèse est remise au seul bénéficiaire (transmission à l'employeur sur accord écrit).

  • Secret professionnel et respect du RGPD.

3) Déroulé type et durée

- Période indicative : 10 semaines.

- Modalités:

  • Entretiens individuels (présentiel/distanciel)

  • Tests/questionnaires (intérêts, personnalité pro, motivations, valeurs)

  • Inventaire de compétences et d'expériences (réalisations, preuves)

  • Enquêtes-métiers et veille emploi/formation

  • Co-construction du projet cible et du plan d'action

- Rythme : hors temps de travail ou sur temps de travail (avec accord employeur).

4) Financements et coûts

- CPF via Mon Compte Formation MCF, prise en charge plafonnée à 1600€.

- Plan de développement des compétences (employeur) / OPCO selon politique interne.

- Transition Pro (selon projet de reconversion).

- Autofinancement ; facilités de paiement selon prestataire.

Type de Forfait	**Volume horaire (Entretiens)**	**Taux horaire**	**Tarif Total (Net de taxes)**
Forfait Impulsion *(Idéal pour faire le point en début de parcours ou amorcer une transition)*	12 heures	90 €	**1 080 €**
Forfait Evolution *(Pensé pour les repositionnements, les reconversions et le milieu de carrière)*	15 heures	90 €	**1 350 €**
Forfait Valorisation *(Conçu pour capitaliser sur une solide expérience, transmettre ou redonner du sens)*	17 heures	90 €	**1 530 €**

5) Indicateurs d'efficacité

- Le bilan n'est pas une certification ; on évalue :
  - Clarification d'1–2 scénarios réalistes
  - Adéquation profil ↔ projet
  - Plan d'action concret (formations, VAE, mobilité, candidatures)
  - Premiers résultats: RDV réseau, candidatures, inscriptions formation
- Bon à savoir:
  - Peut déboucher sur une VAE ou une formation qualifiante.
  - Un suivi à 3–6 mois améliore le passage à l'action.

6) Passerelles et suites possibles

- Vers la VAE:
  - Ciblage d'une certification RNCP alignée
  - Pré-cartographie des blocs de compétences
  - Préparation du dossier de recevabilité et de l'argumentaire d'expérience
- Vers la formation:
  - Parcours courts ou certifiants (CPF/OPCO)
  - Mise à niveau ciblée (logiciels, langues, techniques)
- Vers la mobilité:
  - Stratégie de candidature (CV, LinkedIn, pitch, portefeuille de preuves)
  - Plan de mobilité interne/externe, calendrier

7) Facteurs clés de réussite

- Implication régulière entre séances (tests, enquêtes, itérations)
- Auto-analyse fondée sur des réalisations et résultats concrets
- Réalisme marché/prérequis/contraintes
- Méthodologie structurée et bienveillante
- Alignement valeurs ↔ environnement cible

8) Étapes d'un bilan de compétences

- Entretien d'information (souvent gratuit)

- Phase préliminaire: demande, objectifs, méthodes

- Phase d'investigation: tests, inventaires, enquêtes, scénarios

- Phase de conclusion: validation du projet, plan d'action, synthèse

- Suivi recommandé: points à 1–3 mois et 6 mois

9) Pour qui est-ce particulièrement utile

- Salariés préparant une évolution/promotion/mobilité

- Personnes en reconversion

- Demandeurs d'emploi

- Indépendants/entrepreneurs (positionnement, offres, compétences clés)

- Professionnels envisageant une VAE

10) ACCESSIBILITÉ — DÉLAIS D'ACCÈS

Adaptations sur demande, aménagement du rythme, supports en police agrandie, outils de visioconférence compatibles lecteurs d'écran (TEAMS/GOOGLE MEET) sous-titrage activable, enregistrement sur demande, partage documentaire via DRIVE/EMAIL, pauses régulières, communication écrite renforcée, recours partenaires (AGEFIPH).

Accusé de réception sous 48-72 h ouvrées, prise de contact sous 3 jours ouvrés ; démarrage 15-30 jours après accord et, le cas échéant, validation du financement.

Référent handicap : Juliette DUBRON- 07 68 63 54 15 – dubronjuliette@outlook.com

11) INDICATEURS — CONFIDENTIALITÉ — RGPD – MENTIONS LEGALES

Synthèse remise au seul bénéficiaire ; aucune transmission sans accord écrit.

RGPD : Données traitées selon le RGPD ; base légale : exécution contractuelle et intérêt légitime pour l'amélioration de l'offre. Durées de conservation: données administratives 5 ans ; données pédagogiques 3 ans; facturation 10 ans. Droits d'accès/rectification/suppression via : dubronjuliette@outlook.com.

Indicateurs de résultats : situation au démarrage d'activité : en cours de consolidation (pas de cohorte suffisante à ce jour).

Première publication des indicateurs (taux de satisfaction, abandons) au plus tard en premier trimestre 2027, sur la période d'observation 2025- 2026, Méthodologie et périmètre seront précisés.

Assurance RC PRO : souscrite/attestation fournie sur demande

Médiateur de la consommation : Après une réclamation écrite adressée à : dubronjuliette@outlook.com restée sans solution sous 30 jours, la candidate peut saisir gratuitement le médiateur : La Société Médiation Professionnelle – 24 rue Albert de Mun – 33000 Bordeaux –

www.mediateur-consommation-smp.fr – Formulaire : https://www.mediateur-consommation-smp.fr/saisir-le-mediateur/

Plateforme européenne de règlement en ligne : https://ec.europa.eu/consumers/odr/

La saisine n'est recevable qu'après tentative amiable

Références officielles — Bilan de compétences

- Service-public: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1079

- Mon Compte Formation: https://www.moncompteformation.gouv.fr

- Ministère du Travail: https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/les-bilans-de-competences

- France Travail: https://www.francetravail.fr/candidat/se-former/bilan-de-competences.html

- Légifrance (Code du travail): https://www.legifrance.gouv.fr — "bilan de compétences L6313 R6313"

- CEP — Conseil en Évolution Professionnelle: https://www.mon-cep.org

- France compétences: https://www.francecompetences.fr